

# **Réunion découverte et rencontres de l'association *Vivre en Comminges* suivi de l'Assemblée Générale**

**OUVERT A TOUTES ET A TOUS**

**28 avril 2007 à SAINT-ANDRE**  
salle des fêtes ou « grand chêne »

## **18h Découverte de l'association**

- Rencontre avec les adhérents et le public
- Explication sur les buts, moyens et fonctionnement de l'association
- Adhésions
- Site web de l'association en libre service, stand bibliothèque

## **18 h45 Assemblée générale publique**

- Présentation de l'association, historique, premier bilan
- Présentation des rôles du conseil d'administration
- Pour les adhérents : élection des membres du conseil d'administration
- Discussion sur les orientations de l'association

**19 h 30 Pot de l'amitié au bar « chez Maryse » de Saint-André**

**L'association *Vivre en Comminges* a pour but de regrouper les  
personnes intéressées par la sauvegarde de notre  
environnement et le développement culturel, social et  
économique au niveau local et de façon respectueuse de  
l'environnement et des hommes**

*Vivre en comminges – Bellevue – 31420 Saint-André d'Aurignac*  
[www.vivreencomminges.abri.org](http://www.vivreencomminges.abri.org)  
[vivreencomminges@abri.org](mailto:vivreencomminges@abri.org) 05 61 98 96 75

# ASSOCIATION VIVRE EN COMMINGES

## LES BUTS

- **regrouper les personnes intéressées par la sauvegarde de notre environnement et le développement culturel, social et économique au niveau local et de façon respectueuse de l'environnement et des hommes**
- informer la population locale sur :
  1. les atteintes à l'environnement
  2. les pratiques respectueuses de l'homme et de l'environnement notamment **dans l'agriculture et la construction**
  3. les initiatives culturelles locales
- soutenir les productions locales de qualité notamment celles issues de l'agriculture biologique
- participer à la vie culturelle locale
- permettre des échanges entre les adhérents : échanges de savoir, entraides, troc, dons...

## LES MOYENS

- **information et formation de ses adhérents**
- **projection de film de fiction et documentaire de qualité**
- animations scolaires autour de l'éveil à la nature et les jardins pédagogiques
- **réalisation d'un centre documentaire**
- **organisation de débats, conférences et ateliers**
- réalisation ou organisation d'exposition thématique,
- **organisation de manifestations culturelles et festives.**

### AVIS AUX ADHERENT(E)S ET FUTURES ADHERENT(E)S :

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé de 3 à 10 membres actifs élus pour trois années par l'Assemblée Générale.  
Le Conseil d'administration décide des orientations de l'association.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois au moins tous les six mois, il est renouvelé par tiers.

Chaque année, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, un Bureau composé de 3 à 6 personnes (président, secrétaire et trésorier).

Le bureau assure la gestion courante de l'association.